

Le power point ci-joint est un support d'information qui vous permettra d'avoir une vue d'ensemble des programmes de retour volontaire de Fedasil. Il permet également de comprendre de manière plus approfondie l'accompagnement proposé par nos guichets de retour. Ce power point présente aussi les différents projets spécifiques qui ont été développés pour répondre à des profils vulnérables et des besoins de terrain en Belgique et dans les pays de retour.

De plus, vous y trouverez les points de contacts où orienter les bénéficiaires qui ont besoin soit d'information, soit d'un accompagnement au retour volontaire.

Bonne lecture !

Retour Volontaire

PAYON Rashmi

Chef de service

DI PINTO Nicolas

Chargé de projet

Sophie Langen

Conseillère régionale

Idriss Ali Idriss

Conseiller régional

Guichet retour - Liège

Quai de la Batte 10/2 4000 Liège

FEDASIL

Agence Fédérale pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile

•Missions:

- Organiser l'accueil des personnes ayant demandés l'asile
 - Pendant la durée de la procédure d'asile
 - Familles illégales (A.R. 2004) si demande et dans le cadre d'un trajet d'accompagnement au retour.
- Resettlement : réinstallation de reconnus réfugiés
- Organiser et coordonner les programmes de retour volontaire à partir de la Belgique.
- !!! Pas l'institution décisionnaire quant au séjour ou à l'asile !!!



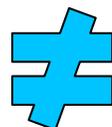
Retour Volontaire

- *Volontaire*

- Rendre le retour réalisable
- Résoudre les problèmes inhérents à l'organisation du retour

- **Retour Volontaire = Fedasil (instance responsable)**

- IOM + Caritas (partenaires sur le terrain)
- Réseau de partenaires (en Belgique)



- **Retour Forcé = OE (à la base de la décision)**

↔ Centres fermés et maisons de retour



Volontaire

- Le migrant prend **lui-même** la décision de retourner
- Le migrant **peut revenir sur sa décision** avant le départ
- Le migrant **peut choisir** si l'OE doit être informée avant le départ
- Le migrant est responsable de son projet de retour



Programmes de retour volontaire

Qui?

Demandeurs d'asile – demandeurs d'asile déboutés – migrants irréguliers

Pas pour résidents EU (exc. Nouveaux membres) et migrants avec statut

Quoi?

1. Retour vers le pays d'origine

Organisation pratique du trajet via OIM

2. **Soutien à la réintégration:** Soutien matériel dans le pays de retour pour aider à redémarrer via le partenaire local de Caritas International et/ou l'IOM pour les cas exceptionnels.



Le trajet retour

Voyage jusqu'au pays de retour

Organisation pratique

- Réservation billet d'avion / bus jusqu'au pays de destination
- Prime €250 / adulte et €125 / enfant (si d'application)
- Accueil à l'aéroport de départ, de transit et d'arrivée (si demandé et nécessaire)

Condition première

- Document de voyage valide (passeport / laissez-passer)
- Pas de prime pour les pays sans obligation de visa



AMAAR

Quoi?

ENG: Adapted Medical Assistance After Return,

FR: Assistance Médicale Adaptée Après Retour,

Il s'agit de mettre en place un **soutien médical personnalisé** pour les personnes souhaitant **retourner dans leur pays d'origine** mais ayant des **problèmes médicaux complexes**.

Pourquoi?

Un retour durable ne peut être réalisé dans le cadre du programme (critères de retour volontaire et de la réintégration insuffisants).



AMAAR

Pour Qui?

Personnes ayant une/des problématique(s) médicale(s) sévère(s) : physique(s) ou psychologique.

Toujours après approbation par la cellule médicale de Fedasil, Dr. Lien Bruggeman !

Terme

Assistance médicale pendant 6 mois après l'arrivée. Exception possible jusqu'à 12 mois (si hospitalisation après l'arrivée).

Montant De L'Assistance Médicale

Basé sur les coûts réels (voir processus en annexe). Le budget médical est calculé sur le coût réel du traitement médical + l'accès au coût + les outils paramédicaux.

Approbation par la direction OPE Fedasil + coordinateur Mr J Cools.



Le trajet retour AMAAR

Voyage jusqu'au pays de retour (cas médicaux)

- Accord de la famille présente au pays d'origine
 - Besoin de soutien
 - Structure étatique souvent insuffisante pour la prise en charge complète de la personne
- Attestation médicale rédigée en anglais
 - Besoins spécifiques pour le voyage
 - Attention particulière pendant le voyage (grossesse , handicap, traitement,...)
 - Besoins spécifiques dans le pays d'origine
- Escorte médicale ou sociale au besoin
- Décision du médecin et de l'administrateur de la personne pour les cas psy



Le trajet retour AMAAR

Condition & Particularités

Condition première (cas médicaux)

- Accord de la compagnie aérienne (« fit to fly »)
- Accord du pilote avant l'embarquement

Particularités (cas médicaux)

- Pas de garantie concernant la réalisation du retour !!
- Temps important pour organiser et réaliser le retour
- Soutien pour une période de 6 mois
 - Transmission du dossier médical pour une poursuite du traitement si envisageable par le partenaire local (Croix-Rouge,...)



Les victimes de la traite des Êtres Humains (VTEH)

- **Définition** : Loi du 10 août 2005.
- Les migrants qui sont dans la procédure d'obtention du statut de victime TEH, sont informés du programme RV par les 3 institutions compétentes et agréées pour la prise en charge (Sürya -Liège, Payoke-Anvers, PAG-ASA-Bruxelles).
- L'OIM et Caritas Int. Belgium ont un programme adapté:
 - social et sur mesure: en fonction des vulnérabilités et des compétences du migrant
 - informative et favorable
 - une approche individuelle, avant le départ et après l'arrivée



Les victimes de la traite des Êtres Humains (VTEH)

- **Définition** : Loi du 10 août 2005.
- **Public cible**:
 - Ceux qui ne veulent pas suivre la procédure VTEH
 - Ceux qui n'ont jamais suivi la procédure VTEH
 - Ceux qui ont quitté la procédure VTEH
 - Pas les migrants qui sont dans la procédure d'obtention du statut de victime TEH.
sont dans l'accueil des 3 institutions compétentes et agréées pour la prise en charge.
(Sürya -Liège, Payoke-Anvers, PAG-ASA-Bruxelles)



Retour volontaire et Réintégration RV&R (VTEH)

Soutien et accompagnement avant le départ en collaboration avec l'OIM ou CARITAS

- Arrangement d'hébergement sécurisé si nécessaire.
- Détermination du tissu social au pays d'origine (parents, famille, amis, ...).
- Transport sécurisé pour toutes les démarches administratives nécessaires pour l'organisation du retour.
- Soins médicaux et aide psychologique.
- Evaluation des risques que la VTEH peut encourir.



Retour volontaire et Réintégration RV&R (VTEH)

Soutien et accompagnement Pendant le départ en collaboration avec l'OIM.

- Organisation du vol de retour (incl. prime de retour).
- Transport sécurisé vers l'aéroport de départ et depuis l'aéroport d'arrivé jusqu'à la destination finale au pays d'origine.
- Assistance et accompagnement à l'aéroport de départ, en transit et à l'arrivée.
- Escorte jusqu'au pays d'origine si nécessaire.



Retour volontaire et Réintégration RV&R (VTEH)

Suivi et accompagnement à l'arrivée avec l'aide des partenaires locaux de l'OIM ou de CARITAS.

- Un suivi individuelle par le partenaire local (< 1 an)
- Une collaboration avec des services spécialisés locaux
- Un accueil sécurisé, caché, protégé si nécessaire.
- Un soutien juridique, psycho-social, émotionnel, économique pour surmonter la honte, la stigmatisation et réduire le risque de rechute.
- Une reconstruction via des programmes d'insertion personnalisés.
- Suivi pertinent et assidu de l'aide à la réintégration.



Soutien à la Réintégration

Quoi?

Assistance matérielle (pas de cash)

- Donner un coup de pouce pour le départ au pays:
 - Suivre une formation, rénovation de la maison, lancer un micro-business, chercher un travail,...

Partenaires :



Towards a more integrated migration
policy, made possible by the AMIF

fedasil

Soutien à la Réintégration (suite)

- Expertise des conseillers retour pour les groupes vulnérables :
 - Mineurs non-accompagnés
 - Cas médicaux
 - Victimes de la traite des êtres humains
 - Femmes enceintes
 - Personnes âgées
 - ...



Budget Réintégration

Seulement assistance matérielle, pas d'argent liquide

Fonds de réintégration :

- Budget de base : 700€ / adulte 350€ / enfant
- 1000€ ou 1500€ supplémentaire possible dans le cadre micro-business, recherche d'emploi, soins médicaux, logement, formations.
- Possibilité de 500€ / vulnérable

Normalement, **pas de réintégration pour les pays sans obligation de visa** pour la Belgique ou personne sans procédure en Belgique.

Néanmoins, possibilité d'exceptions !



Région Sud: Point de contacts

Guichet retour Liège

Quai de la Batte, 10/2
4000 Liège

04/340 20 85

Guichet retour
Charleroi

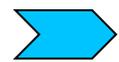
Av. Général Michel 1/B
6000 Charleroi

071/644917

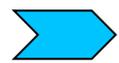
Guichet retour
Bruxelles

Chaussée d'Anvers, 57
1000 Bruxelles

0800/ 327 45



**PERMANENCES de 09:30 à 12:00 / Après-midi sur rendez-vous
Vendredi (fermeture du guichet mais possibilité de rendez-vous)**



www.retourvolontaire.be
www.vrijwilligeterukgeer.be
www.voluntaryreturn.be

Fedasil | OpenFed - Genera... x +

www.retourvolontaire.be

Rechercher

EN NL FR

ACCUEIL RÉCITS DE RETOUR RETOUR VOLONTAIRE CONTACT PARTENAIRES

0800 327 45 (NUMERO GRATUIT)

VOUS SOUHAITEZ RETOURNER DANS VOTRE PAYS?

DÉCOUVREZ LES HISTOIRES DE PERSONNES RETOURNÉES



Le retour volontaire peut vous y emmener.

Le programme de retour volontaire vous aide à organiser votre retour. De plus, certaines formes d'aide vous sont proposées sur base de votre situation personnelle.

DES QUESTIONS ? NOUS Y RÉPONDONS !

CHOISISSEZ VOTRE LANGUE

English	Français	Nederlands
Albanian - Shqip	Arabic - العربية	Farsi - فارسی
Pashto - پښتو	Fula - Fulfulde	Lingala
Mongolian - Монгол	Serbian - Srpski	Russian - Русский

1. WHAT IS A VOLUNTARY RETURN?
2. HOW CAN I APPLY FOR A VOLUNTARY RETURN?
3. WHO WILL ORGANISE MY RETURN?
4. DO I HAVE TO PAY?



Towards a more integrated migration policy, made possible by the AMIF

fedasil